

Référentiel de Compétition Métier

PEINTURE ET DECORATION

METIER N°22

Soumis par :

DUBOSQ Hervé, Expert national WorldSkills France

Date de publication (par WorldSkills France) : 07/07/2026

1. DESCRIPTION DU METIER

LE NOM DU MÉTIER EST PEINTURE ET DÉCORATION

Le métier de peinture et décoration correspond à la mise en œuvre des différents travaux de finitions intérieurs ou extérieurs dans l'habitation, les immeubles collectifs, le tertiaire ou les objets :

- La préparation des supports ;
- La réalisation de tracés et reproduction d'un motif ;
- L'application des produits (peinture, enduit) ;
- La pose de papier peint ;
- La pose d'un pochoir.

Il répond à des objectifs esthétiques d'embellissement et de décoration et nécessite la capacité à élaborer et à mettre en œuvre un projet décoratif.

Les travaux engagés répondent au souci constant de santé et d'hygiène.

Le métier participe également à la réalisation des lettrages et filages.

2. COMPETENCES EVALUEES EN COMPETITION

La compétition est une démonstration de certaines compétences spécifiques au métier de peintre décorateur.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

Environnement de travail

Connaissance et compréhension de l'environnement de travail :

- Comprendre et respecter les normes et les règles relatives à la sûreté, la sécurité et l'hygiène dans le secteur de la peinture et de la construction ;
- Décrire les différents équipements de protections individuelles requis pour une situation donnée ;
- Décrire les précautions à prendre pour l'utilisation sécuritaire des outils électriques ;
- Connaître la pérennité des travaux dans le secteur de la peinture et de la construction.

Les compétiteurs doivent être en mesure de :

- Se familiariser avec les règles d'hygiène et de sécurité inscrites dans le règlement ;
- Veiller au bon usage de tous les équipements utilisés dans l'industrie de la peinture et de la construction ;
- Identifier et utiliser les équipements de protections individuelles ;
- Veiller au respect du tri des déchets et mettre en œuvre le recyclage des matériaux ;
- Travailler avec soin dans le respect de leur environnement et des autres candidats.

Préparation des fonds

- Préparer les surfaces en utilisant différents produits et abrasifs. Les ponçages peuvent s'effectuer à la main ou à l'aide de machines électroportatives.

Conception

Connaissance et compréhension de la conception :

- Comprendre les nuances de couleurs. Ex. : monochromatique, analogue, complémentaire ;
- Maîtriser la recherche ou la modification de teintes à l'aide de peintures ou colorants.

Les concurrents doivent être en mesure de :

- Reproduire un logo sans l'utilisation de rubans de masquage, à l'aide de réglets, mètre et d'une règle à filet ;
- Mélanger des couleurs afin d'effectuer une recherche de teinte.

Pose du papier peint

Connaissance et compréhension de l'application de papier peint :

- Être capable de poser le papier peint verticalement et d'aplomb.

Les concurrents doivent être en mesure de :

- Implanter des lés de papier ;
- Encoller des surfaces ;
- Rechercher les raccords ;
- Passer les différents obstacles ;
- Araser avec des outils adaptés.

Réalisation du lettrage en utilisant diverses techniques

Connaissance et compréhension des lettres en utilisant diverses techniques :

- Savoir implanter le lettrage ;
- Utiliser des méthodes de transfert de films (calque, poncif, pochoir adhésif) ;
- Poser un adhésif en positif ou négatif.

Dans le cadre des compétitions WorldSkills, les compétences suivantes peuvent être testées et évaluées, dans un ou plusieurs niveaux de compétition :

Ces compétences sont déclinées aux différents échelons de la compétition, en utilisant des niveaux de maîtrises sur une échelle de 0 (non abordé) à 3 (totalement maîtrisé)

	Régional	Qualification	Finale
Domaine de compétences n°1 PORTE			
Préparations (enduisages, ponçage...)	0	2	3
Application de peinture brillante au rouleau	1	2	3
Réchampissages à main levée	1	3	3
Réchampissages à la bande adhésive	1	3	3
Domaine de compétences n°2 PAPIER PEINT			
Implantation et aplomb	1	3	3
Pose	2	3	3
Passages d'obstacles	1	2	3
Raccordements des motifs	2	2	3
Arasements	2	3	3
Domaine de compétences n°3 Lettrage (pochoir)			
Implantation	0	2	3
Mise en peinture	0	2	3
Domaine de compétences n°4 Logo			
Conformité du sujet	2	3	3
Traçage	2	2	3

Mise en peinture	2	3	3
Aspects de l'application des peintures	2	3	3
Aplombs et niveaux	3	3	3
Précisions dimensionnelles	2	3	3

	Régional	Qualification	Finale
Domaine de compétences n°5 SPEED MODULE			
Conformité du sujet	1	3	3
Traçage	1	3	3
Pose de bandes adhésives	2	3	3
Mise en peinture	2	3	3
Aspects de l'application des peintures	2	3	3
Aplombs et niveaux	2	3	3
Précisions dimensionnelles	2	3	3
Domaine de compétences n°6 RECHERCHES DE TEINTES			
Conformité des teintes	0	2	3

COMPÉTENCES THÉORIQUES

Les connaissances théoriques sont requises, mais ne seront pas testées à proprement parler :

Les concurrents doivent être en mesure de :

- Se repérer dans l'espace et lire un plan ;
- Différencier les couleurs.

La connaissance des règles et règlements de compétition ne sera pas testée.

3. MODALITES DES EPREUVES

Travaux pratiques

L'espace de travail, ou cabine, de chaque candidat se compose de 2 murs (A et B) en plaques de plâtre à épiderme cartonné type « BA13 » ou en panneaux MDF (médium) peints.

Chaque support recevra des matériaux de finition selon le descriptif des travaux joint au sujet.

D'une façon générale, il s'agit d'applications de peintures, de tracages, de pose de bandes adhésives, de pose de pochoir, de recherches de teintes et de pose de papier peint.

La finition demandée pour l'exécution du sujet est une finition soignée A (+).

La propreté de l'espace de travail peut être évaluée en fin de concours.

Le concours comprend 6 modules que le candidat doit effectuer par lui-même.

Format / structure du sujet d'Épreuve

Format de l'épreuve

Il est évolutif, il se décompose en plusieurs ouvrages venant s'ajouter au fur et à mesure les uns sur ou contre les autres. Chaque ouvrage est indépendant l'un de l'autre pour la notation.

L'épreuve est imposée et commune à l'ensemble des candidats.

La réalisation de l'un des ouvrages (ou une partie de celui-ci) sera chronométrée dans le cadre d'une épreuve de rapidité « speed module ».

Le sujet d'épreuve doit :

- Se conformer à la description technique actuelle valide ;
- Se conformer aux exigences définies par WorldSkills ;
- Se composer d'un dessin en couleurs montrant la conception et le lettrage (exemple : nom du lieu et année) ainsi que des éléments de constructions cotés.

Le sujet d'épreuve inclut :

- La préparation du support ;
- La mise en œuvre de produits décoratifs (sur l'œuvre libre) ;
- L'application de peinture mécaniquement et/ou manuellement, la recherche de teinte et la recherche d'harmonie, la réalisation d'un dégradé ;
- La pose de papier peint ;
- La réalisation d'un logo ;
- La pose d'un pochoir adhésif pour le lettrage ;
- Le tracage et la mise en peinture d'un panneau lors d'une épreuve chronométrée.

Les produits choisis seront en phase aqueuse, pour le respect des normes en vigueur.

Les adhésifs ne sont pas autorisés pour le tracage, mais uniquement pour fixer sujet et calque et pour faciliter le réchappissage du speed module et de la porte.

Distribution / circulation du sujet d'Épreuve

Sujet Régional :

Il sera donné plusieurs mois avant les qualifications régionales.

Sujet des qualifications et finale nationale :

Pour les deux épreuves, 80% du sujet sera donné en C-1 (la veille de la compétition Nationale). Les 20% restant (speed module) sera distribué 15 min avant l'épreuve.

Le speed module est créé, validé et remodifié lors de la compétition par l'ensemble des jurés et l'équipe métier.

4. EVALUATION

4.1 Répartition des points à + ou – 5%

Répartition des points par critère.

Le tableau ci-dessous permet de présenter la répartition des points par domaine.

Le total est toujours sur 100.

CRITERES D'EVALUATION	Régional	Qualification	Finale
PORTE		20 %	
PAPIER PEINT		20 %	20 %
LETTAGE		5 %	10 %
LOGO	60 %	35 %	40 %
SPEED MODULE	30 %	15 %	20 %
RECHERCHES DE TEINTES	10 %	5 %	10 %

SPÉCIFICATION D'ÉVALUATION DU MÉTIER

Pour information, le « Judgement » est une notation subjective qui fait appel à l'appréciation des membres du jury (exemple : esthétique, finition...).

Le « Measurement » est une notation objective correspondant à des critères mesurables (exemple : dimensions, tâche réalisée ou non...).

Pour l'épreuve de lettrage et logo, il est toléré une marge d'erreur de : ± 1 mm.

Une erreur comprise entre 0 et 1 mm est sanctionnée par une perte de points, une erreur supérieure à 1 mm (selon les différents critères du CIS) sera notée 0 point.

Lors du speed module (épreuve de vitesse), les candidats doivent travailler aussi vite et aussi précisément que possible.

Le candidat ayant terminé le premier aura tous les points alloués, le suivant aura 0,10 pt de moins et ainsi de suite de manière dégressive suivant le nombre de candidats.

Les concurrents qui terminent simultanément recevront le même nombre de points.

Procédure d'évaluation du métier

Les jurés seront répartis en 3 groupes de notation mis en place par l'expert (Président de jury). Les groupes doivent se composer de jurés expérimentés et nouveaux ainsi que d'un superviseur qui pourra être un juré ou un membre de l'équipe métier. Ce jury pourra être réduit à 2 jurés et un superviseur selon les critères de corrections.

Chaque juré doit pouvoir évaluer l'ensemble des candidats.

Chaque groupe de notation note les mêmes aspects sur l'ensemble des sujets d'épreuve. L'expert essaiera d'attribuer le même nombre de points à évaluer à chaque groupe de notation.

Afin d'éviter toute contestation, les aplombs et niveaux seront vérifiés avec les niveaux des compétiteurs et les prises de cotation avec les réglets des compétiteurs.

4.2 Description des critères de notation observés, des attendus, et des tolérances applicables

Le résultat des travaux devra être conforme à une finition très soignée et suivre une organisation exemplaire et professionnelle.

La majorité des corrections (absence de coulures, pointes, angles, droites...) se fera à une distance de 1 m dans un temps imparti afin que la notation ne s'éternise pas. Le superviseur assurera le respect de ces consignes et la tenue du chrono. Les temps de correction seront indiqués aux jurés avant le début de la notation.

Une ou plusieurs déduction(s) allant de 0.10 point à 0.50 point par défaut(s) constaté(s) sera (seront) attribué(s) après concertation du jury.

Il existe plusieurs possibilités de corrections, exemples :

- Le measurement, notation objective → déduire 0.25 point par défaut constaté
- Le judgement, notation subjective → 0- non conforme, 1- insuffisant...
- La constatation visuelle, oui/non → les couleurs sont correctement positionnées

Extrait du C.I.S

Conformité du sujet	3	M	Le logo est terminé en 2 couches	100% terminé = 2 points 50% terminé = 1 point - de 50% = 0 point			2,00
		M	Les couleurs sont correctement positionnées	oui/non			1,00
		J	Aspect général. Le logo est conforme au sujet				2,00
				0 non conforme aux attentes			
				1 insuffisant			
				2 bien			
				3 excellent			

Aspect général	1	M	Précision dimensionnelle. Point de référence à 15 cm	déduire 0,5 point	oui/non		0,50
		M	Besoin de papier peint supplémentaire	déduire 2 points pour un 1 ^{er} maximum	oui/non		2,00
		M	traces de colle, d'outils, grains, plis...	déduire 0,25 point par défaut constaté			1,00
		M	chevauchement des joints	déduire 0,25 point par chevauchement	zone de 20 cm		1,00
		M	retrait des joints	déduire 0,25 point par retrait	zone de 20 cm		1,00
		M	superposition de l'angle	la bande est présente	oui/non		1,00
		M	cloque et décollement	déduire 0,25 point par défaut constaté			1,00

5. MATERIELS & OUTILLAGES

Infrastructure habituellement fournie sur l'espace de compétition (sous réserve de disponibilité et de pertinence en fonction des épreuves)

Désignation	Matériel Collectif	Outillage Individuel
Tréteaux		X
Plateforme pour travail en hauteur (sous condition)	X	X
Machine à nettoyer les brosses (selon disponibilité)	X	
LISTE NON-EXHAUSTIVE		

Outillage/Matériel habituellement à fournir par le compétiteur*

	Obligatoire	Optionnel / Autorisé	Interdit
Outils du peintre (couteaux, brosses, rouleaux...)	X		
Outils du tapissier (maroufle, cutter, rouleaux...)	X		
Outils de traçages (réglets, mètre, crayons...)	X		
Electroportatifs adaptés	X		
E.P.I complet avec tenue de travail blanche obligatoire	X		
PIRL ou similaire			
Eclairage individuel, ventilateur, table à tapisser, rallonge		X	
Compresseur, encolleuse			X
Exosquelette			X

ATTENTION : les caisses déployées ne doivent pas excéder 2m X 0.80m

Les caisses feront l'objet d'une vérification (fouille) avant le début de la compétition en C1.

2 jurés seront désignés par l'expert afin d'effectuer cette tâche. Tout objet interdit sera retiré de la caisse et remis à l'équipe métier.

Les montres connectées, casques et oreillettes connectés et téléphones sont strictement interdit sur l'espace de compétition.

DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES AU REFERENTIEL DE COMPETITION

Le Référentiel de Compétition Métier ne contient que des informations relatives au métier. Il doit donc être utilisé en association avec le règlement de la Compétition Nationale des Métiers et ne peut contredire ce Règlement. En cas de contradiction qui resterait dans le présent document, c'est le Règlement de la Compétition qui prime.